

UNDT/2016/006, Keegan

Décisions du TANU ou du TCNU

Reconnaité: Le tribunal a observé que le demandeur avait la possibilité de déposer une plainte officielle de discrimination sexuelle en vertu de ST / SGB / 2008/5 mais a choisi de ne pas le faire. Cependant, cela ne l'empêche pas de alléger, comme elle le fait, que la décision de classification qu'elle conteste était mal motivée en raison de la discrimination fondée sur le sexe. Le tribunal a conclu que pour déterminer si la décision d'abolir son poste était mal motivée, il est compétent pour examiner chacune des allégations du demandeur contre les faits et circonstances pertinents.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision de Monusco d'abolir son poste et de la séparer du service.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Texte Supplémentaire du Résultat

Le tribunal a constaté que la demande était à recevoir.

Applicants/Appellants

Keegan

Entité

MONUSCO

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2015/087

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

19 jan 2016

Duty Judge

Juge Shaw

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2008/5

Jugements Connexes

2011-UNAT-123